

Avec **Territoire+** GRDF vous accompagne...

Pour en savoir plus : grdf.fr



Le TEPCV de MACS – Communauté de communes de Marenne Adour Côte Sud – (40)

La Communauté de communes a été reconnue Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) fin 2014. Partie prenante de la concertation, GRDF a présenté le potentiel d'injection de gaz vert sur le territoire et a apporté son soutien au développement d'un projet de biométhane. Cette filière devrait à terme représenter 25 % de la consommation de gaz naturel du territoire.

L'immeuble de logements à énergie positive d'Anglet (64)



Courant 2016, Bouygues immobilier livrera Altair, le premier bâtiment à énergie positive certifié par Cerqual selon le label " Opération Pilote expérimentation BEPOS-effinergie 2013 ". Ce bâtiment de 27 logements sera équipé de solutions associant des chaudières individuelles à condensation pour le chauffage et l'eau chaude à des panneaux photovoltaïques pour la production d'électricité.



Le biométhane de Chaumes-en-Brie (77)

Premier site français de méthanisation agricole, Bioénergie de la Brie produit du biométhane à partir de déchets d'origine agricole. Il est injecté dans le réseau de distribution et alimente cinq communes voisines et leurs 1 100 habitants.

L'hydrogène de Cappelle-la-Grande (59)

Initié en 2014, le projet GRHYD (Gestion des Réseaux par l'injection d'HYdrogène pour Décarboner les énergies) a pour but de convertir de l'électricité renouvelable (éolien, photovoltaïque) en hydrogène, puis de l'injecter dans le réseau de gaz naturel. Il permettra notamment d'alimenter un éco-quartier de plus de 100 logements.



Le GNV et le bioGNV de Villeurbanne (69)

Début 2015, une station publique de distribution de Gaz Naturel Véhicule a ouvert ses portes. Elle permet aux particuliers et aux professionnels qui disposent de véhicules légers et utilitaires de faire le plein. Deux carburants sont à leur disposition : du GNV et du bioGNV (également connu sous le nom de biométhane carburant).

Territoires à énergie positive De l'énergie dans mon réseau !

QUEL QUE SOIT
VOTRE FOURNISSEUR



L'énergie est notre avenir, économisons-la !

GRDF – Société Anonyme au capital de 1 800 745 000 euros – Siège social : 6, rue Condorcet 75009 Paris – RCS Paris 444 786 511

Conception/ création graphique : Atelier Patrick Guillon • Illustration : ©Almasty • Visuels : GRDF, G. Brandel, Bouygues, Gettyimages, LDD et DR.



La transition énergétique est en marche avec GRDF !

Dans chaque territoire, les collectivités sont au cœur de la transition énergétique. De nombreuses initiatives voient le jour parmi lesquelles l'appel à projets Territoires à énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) lancé par le gouvernement en septembre 2014.

Inscrits dans la Loi relative à la Transition Énergétique d'août 2015, les "territoires à énergie positive" ont plusieurs objectifs dont :

- L'amélioration de l'efficacité énergétique pour réduire la consommation
- la réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre
- le développement des énergies renouvelables locales

Du territoire au bâtiment, les solutions pour l'énergie positive sont variées et adaptées à chaque contexte. Assurer la complémentarité entre ces échelles et la synergie entre les différentes sources d'énergie disponibles localement est un facteur clé de réussite des projets à énergie positive.

Parmi les énergies et infrastructures disponibles, le réseau de gaz naturel, patrimoine de la collectivité, devient un vecteur d'énergies renouvelables. Il est disponible pour mettre en œuvre des solutions innovantes qui répondent à vos objectifs d'énergie positive dans tous les domaines : efficacité énergétique, production d'énergies renouvelables ou encore mobilité durable.

Acteur de la transition énergétique, GRDF est aussi votre partenaire pour déployer ces solutions.



Alain Masson, Premier Vice-président aux grands projets, à l'énergie et aux déplacements de Brest Métropole (29)

Les opérateurs – et GRDF en particulier – sont des partenaires incontournables. En effet, la puissance d'innovation, d'ingénierie et d'expertise alliée à la connaissance du terrain en font un moteur de la transition énergétique locale.

Un réseau pour l'énergie positive

Acteur de la vie locale, GRDF accompagne les collectivités territoriales dans leurs politiques énergétiques. Le réseau de gaz se transforme pour devenir un outil au service de l'énergie positive : efficacité énergétique et développement des EnR. À la clé, des résultats concrets pour tous !

Améliorer l'efficacité énergétique

1 Grâce à des équipements performants, les solutions gaz (chaudières à condensation, pompes à chaleur gaz...) permettent de réduire

la consommation énergétique des bâtiments ou de produire localement de l'électricité (mini et micro-cogénérations, piles à combustible).

2 Gazpar, le compteur communicant gaz, permettra aux consommateurs de bénéficier de données de consommation quotidiennes et aux collectivités de disposer de données plus fines pour décider et suivre leurs politiques énergétiques. C'est l'outil au service de la maîtrise de la demande d'énergie.

Développer la mobilité durable

6 Les gaz naturels pour véhicule, GNV et bioGNV, ravitaillent les bus, bennes à ordures, utilitaires... en émettant très peu de polluants atmosphériques. En utilisant du bioGNV (biométhane carburant), les véhicules roulent grâce à un carburant 100 % renouvelable.



Produire des énergies renouvelables locales

3 Le biométhane est un gaz vert, 100 % renouvelable et local, injecté dans le réseau. Obtenu à partir de déchets ménagers, agricoles ou de boues de stations d'épuration, il favorise l'économie circulaire.

4 Avec la méthanation, demain, l'électricité renouvelable pourra être convertie en hydrogène ou en méthane de synthèse réinjecté dans le réseau de distribution.

5 Avec les couplages gaz/EnR, les solutions gaz se combinent parfaitement aux énergies renouvelables comme la récupération de l'énergie du sol et des nappes phréatiques (pompes à chaleur gaz géothermique) ou valorisation de l'énergie solaire (chaudière à condensation et solaire thermique ou photovoltaïque).